



La loi Travail : c'est toujours LE RETRAIT !

**23 JUIN 2016, grèves et manifestation,
pendant l'examen de la loi Travail au Sénat.**

17h00 - devant la permanence

de Sylviane Bulteau à La Roche Sur Yon

**28 JUIN 2016, grèves et manifestation,
jour du vote au Sénat, pour remettre la votation citoyenne
auprès des préfetures et à la Présidence de la République.**

14h30 - Place Napoléon à La Roche Sur Yon

- **NON** à la primauté donnée à l'accord d'entreprise sur la loi et les accords de branche. Demain chaque employeur pourra faire sa loi au sein de son entreprise et imposer des conditions défavorables au nom de la concurrence.
- **NON** à l'assouplissement du licenciement économique avec de fait, au final, la remise en cause du CDI.
- **NON** au référendum, véritable chantage qui donne la possibilité à une organisation syndicale ayant recueilli 30 % aux élections professionnelles dans l'entreprise, de pouvoir demander un référendum pour valider un accord régressif signé avec l'employeur.
- **NON** à une médecine du travail au rabais et dévoyée : visite médicale d'embauche remise en cause sauf pour des postes jugés à risques particuliers, périodicité des visites médicales supprimée...

Journée de grève et de manifestation du 14 juin 2016 à Paris

Massive, **1 300 000 manifestants**, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salariées, des privées d'emploi, des jeunes et des retraitées à gagner le

retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Nos organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Notre service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical. ➔

➔ **Il appartient au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité..**

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations !

Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi.

Nos organisations restent centrées sur :

- **l'inversion de la hiérarchie des normes,**
- **les accords de développement et de maintien de l'emploi,**
- **les conditions de licenciement,**
- **le référendum d'entreprise,**
- **La médecine du travail.**

Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République a rejeté la demande d'entrevue faite par nos organisations le 20 mai 2016.

**Votez par milliers,
organisez la votation
citoyenne.**

**Que des centaines
de milliers de votes
lui signifient le rejet
du projet de loi travail,
lui qui a refusé
un référendum
sur ce sujet !**



Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieux de travail... **le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.**

**Nous vous appelons à poursuivre l'action revendicative
sous les formes décidées localement et à participer
massivement aux journées de mobilisation nationale
les 23 et 28 JUIN.**